

Paris, le 25 avril 2005.

A propos de la liste de diffusion Santé Durable

Santé Durable est d'abord une liste de diffusion privée pluridisciplinaire créée depuis deux mois afin de permettre aux différents professionnels de santé (médecine du travail, pédiatrie et santé publique notamment mais elle est également ouverte à toutes les autres disciplines : biologie, gynécologie-obstétrique, médecine générale, etc.) sensibilisés sur le projet de répartition des futurs postes d'internes pour l'ENC 2005 mais également sur l'avenir de leur discipline respective, d'échanger rapidement leurs idées grâce à cet outil NTIC.

La production d'un communiqué de presse commun et transdisciplinaire, le 4 mars 2005, des professionnels de santé (médecine du travail, pédiatrie et santé publique) traduit cette volonté de travailler ensemble.

Dans un contexte de numerus clausus « tendu », actuel et pour les prochaines années, Santé Durable a d'abord un rôle de veille et d'alerte pour les professionnels de santé intéressés par cette thématique et de ses enjeux.

Santé Durable est un espace cordial d'échange d'idées et je l'espère dans un esprit confraternel...

Perspectives et évolution (souhaitable ?) de Santé Durable

Professionnels de santé, nous donnons toutes et tous un sens au terme et concept de « santé », ce « bien supérieur » des économistes... tout en espérant que cette santé « durable » ne restera pas qu'un simple vœux pieux...

Le terme « durable », très utilisé actuellement, est associé à divers autres concepts (développement durable, prévention durable, etc.) car consciemment ou non, nous percevons bien que tout « ça » pourrait ne pas « durer » ...

Santé Durable s'intéresse donc à l'homme et à sa santé avec les différentes approches, complémentaire et transdisciplinaire des différents professionnels de santé, afin de maintenir de façon durable la santé de l'homme évoluant dans ses différents environnements : la santé en général et au sens large du terme mais également certaines de ses dimensions particulières : la santé de l'enfant, la santé au travail, la santé publique, la santé environnementale, etc.

Ainsi, dans un contexte de maîtrise généralisée des dépenses publiques, il paraît essentiel d'optimiser certaines ressources existantes, en favorisant la réflexion pluridisciplinaire des professionnels intervenant dans le champ de la santé, par une approche décloisonnée et transdisciplinaire sur les questions concernant notre santé (à tous).

Favoriser le travail en réseau des différents professionnels de santé peut être une de ces perspectives envisageables.

Les modalités pratiques de cette évolution restent à définir et nécessitent la bonne volonté des différents acteurs présents. Il convient pour cela de prendre du temps pour bien mener cette réflexion ensemble.

En 2012, les plus de 60 ans devraient être plus nombreux que les moins de 20 ans. Deux défis démographiques se présentent donc : le vieillissement de la population et la pénurie de la main-d'œuvre. Aujourd'hui les experts fixent l'âge de la vieillesse à 74 ans, mais en 2020, il se situerait à 79 ans et en 2040 à 84 ans. A l'autre extrémité de la vie, certaines études montrent une augmentation du nombre des cancers de l'enfant de l'ordre de 1% par an pour l'ensemble des cancers. Pour d'autres études, on évaluerait à 30.000 décès anticipés par an liés à la pollution atmosphérique, un doublement de la prévalence des maladies allergiques respiratoires depuis 20 ans et la dégradation de la qualité de l'eau dans le milieu naturel. La base internationale CAREX indique que l'exposition à des agents cancérigènes d'origine industrielle, qu'ils soient chimiques, physiques ou biologiques, concernerait entre 1,4 et 2,6 millions de travailleurs sur l'ensemble du territoire national. D'après l'enquête SUMER 2003 : près de 37% des salariés (+ 3 points), soit près de 7 millions de salariés ont été exposés à au moins un produit chimique lors de la dernière semaine travaillée précédant l'enquête. D'autres travaux épidémiologiques récemment publiés mettent en avant une relation entre le cancer du poumon dans une population générale résidant en milieu urbain et la qualité de l'air. L'exposition aux particules fines est tout spécialement en cause. Les impacts de l'environnement, au sens large du terme, sur la santé sont manifestes. En tant que professionnel de santé, l'enjeu reste la préservation de la santé de l'homme au fil de l'âge.

Cependant des incertitudes scientifiques demeurent. La nécessité de développer la connaissance sur les produits chimiques a donc été rappelée en urgence par le Plan National Santé Environnement 2004-2008 (PNSE) et elle est une des priorités du Plan Santé au Travail 2005-2009 (PST). La création récente du Bureau d'Evaluation des Risques des Produits et agents Chimiques (BERPC), un pôle d'expertise scientifique des dangers et des risques des agents chimiques pour l'homme et pour l'environnement, commun à l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) et à l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), permettra également de répondre à l'échelle européenne aux enjeux sous-tendus par le projet de règlement REACH (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals). Le BERPC, association type loi 1901, a démarré ses activités le 4 avril 2005 et contribuera à la veille et à l'alerte, en s'appuyant sur les travaux de l'INRS et de l'INERIS, et pourra constituer un organisme de référence, tant au plan national qu'international.

Le PST s'est également fixé pour objectif de sensibiliser les professionnels de santé dès leur formation initiale puis au cours de leur parcours professionnel à l'importance des risques pour la santé de certaines situations de travail. Le PNSE recommande entre autre, la promotion de la santé environnementale en France, via la sensibilisation et la formation, les professionnels de l'éducation, de la santé et de l'environnement, les parties prenantes et le grand public.

La politique européenne à l'égard du vieillissement de la population active est directement rattachée à la Stratégie de Lisbonne. Pour la soutenir, cela suppose également une réorientation des dépenses publiques vers des domaines comme l'éducation, les services sociaux et la santé.

La réflexion devrait se faire également à différentes échelles.

Menée par 1300 experts venus de 95 pays, le Rapport de Synthèse sur l'Evaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire (MA) établit en particulier que la dégradation en cours des services fournis par les écosystèmes est un obstacle sur la route des Objectifs du Millénaire pour le Développement, objectifs sur lesquels les dirigeants des pays du monde se sont mis d'accord aux Nations Unies en 2000.

La globa-localisation des enjeux dépasse nos frontières habituelles, le « nuage de Tchernobyl » n'a pas été arrêté à nos frontières...

La bonne santé d'un être humain, d'un pays et de notre planète est intimement liée. Les défis à relever pour maintenir une santé durable de l'homme semblent donc connus, à nous professionnels de santé, de savoir y répondre à notre niveau.

Emile PHAN CHAN THE
Médecin du Travail

- 1) AFSSA. Evaluation des risques sanitaires liés aux situations de dépassement des limites et références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Agence française de sécurité sanitaire des aliments, septembre 2004, 96 p.
(<http://www.afssa.fr/Object.asp?IdObj=25953&Pge=0&CCH=041008103935:26:4&cwSID=99950F35C05D4649B4E5DCB800BA6F27&AID=0>)
- 2) AFSSE. Impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine. Agence française de sécurité sanitaire et environnementale, mars 2004, 152 p.
(http://www.afsse.fr/documents/Annexes_04.pdf)
- 3) AFSSE. Note sur l'impact sanitaire des particules Diesel. Agence française de sécurité sanitaire et environnementale. Saisine n°2003/012, octobre 2003, 10 p.
(http://www.afsse.fr/documents/Impact_sanitaire_des_particules_diesel.pdf)
- 4) ARTAC. Cancer, Environnement et Société. Association française pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse. Colloque international à l'UNESCO. Paris : 7 mai 2004.
(<http://www.artac.info/>)
- 5) Belpomme D. Guérir du cancer ou s'en protéger. Fayard, 2005, 441 p.
- 6) Bureau d'Evaluation des Risques des Produits et agents Chimiques (BERPC). Communiqué de presse de l'INRS (24/03/05). (www.ineris.fr / www.inrs.fr)
- 7) Communiqué de Presse commun aux différents professionnels de santé du 4 mars 2005.
(http://www.cnimt.org/Communique/CdP_Sante_Durable.pdf)
(http://www.cnimt.org/Communique/Annexes_CdP.pdf)
- 8) Education, Environnement et Santé. Conférence de Prospective Environnementale, Institut Pasteur. Paris : 17-18 juin 2004. (http://www.ip-ive.com/index_fr.htm)
- 9) Eurocancer. Paris, 21-23 juin 2005 – XXVème forum de cancérologie
(Participation gratuite : www.eurocancer.com)
- 10) Eurogip. Vieillesse et risques professionnels. Comment promouvoir la santé des travailleurs tout au long de leur vie professionnelle ? Réf. Eurogip-17/F, mars 2005, 28 p.
(<http://www.eurogip.fr/pdf/Bull-actes-JD2004-vieillt.pdf>)
- 11) Les experts donnent l'alerte : les changements survenus dans les éco-systèmes continuent d'empirer et compromettent la réalisation des objectifs de développement global. Rapport de Synthèse sur l'Evaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire.
(http://www.jne-asso.org/actu_inter.html) (<http://www.maweb.org/en/index.aspx>)
(<http://newsroom.wri.org/>)
- 12) Les impacts des pollutions chimiques sur la santé. 2èmes rencontres parlementaires « Santé et Environnement ». Paris, 9 décembre 2004 (161 p.) (<http://www.agora-europe.com/>)
- 13) Liste de diffusion de Santé Durable (http://fr.groups.yahoo.com/group/sante_durable/)
- 14) Momas I., Caillard J.-F., Lesaffre B. Rapport de la Commission d'Orientation du Plan National Santé Environnement 2004-2008 (PNSE). AFSSE. Jeudi 12 février 2004, 246 p.
(http://www.afsse.fr/documents/Rapport_Final_PNSE.pdf)
(<http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/pnse/rapport.pdf>)
- 15) Nos eurodéputés tous pollués ! Journal International de Médecine (JIM), 22 avril 2004.
(<http://www.jim.fr/jim/data/bdc/base/23/2C/E1/94/index.htm>)
- 16) Plan Santé au Travail 2005-2009 (PST)
(http://www.travail.gouv.fr/actualites/pdf/PST_2005-2009.pdf)
- 17) Registration, Evaluation and Authorization of CHEmicals (REACH). European Commission. Brussels : 2004, september 15.
(http://europa.eu.int/comm/enterprise/reach/docs/reach/reach_in_brief-2004_09_15.pdf)
- 18) SUMER 2003. L'exposition aux risques et aux pénibilités du travail de 1994 à 2003. Premiers résultats de l'enquête SUMER 2003, n° 52.1, décembre 2004, 8 p.
(<http://www.travail.gouv.fr/publications/picts/titres/titre2290/integral/2004.12-52.1.pdf>)

Un exemple de réseau de professionnels intervenant dans le champ de la santé : le Réseau Prévention Main Ile-de-France Est

Le Réseau Prévention Main (RPM) est une association (loi 1901) financée par le Fond d'Aide à la Qualité des Soins de Ville (URCAM-URML) qui a pour objectif d'améliorer la prise en charge, le suivi et la réinsertion professionnelle des patients victimes d'un accident (quelle que soit sa cause) ou d'une pathologie professionnelle affectant la main ou le membre supérieur.

L'objectif de l'association « Réseau Prévention Main » est de coordonner des professionnels de santé exerçant :

- à titre libéral en ville
- dans des établissements de santé publics et privés
- dans des structures médico-sociales

afin de réduire les séquelles et d'améliorer la tolérance socioprofessionnelle résultant d'un traumatisme accidentel de la main et du membre supérieur ou de microtraumatismes lié à une pathologie professionnelle.

Pour atteindre son objectif, l'association « Réseau Prévention Main » peut :

- organiser principalement entre ses membres :
 - des rencontres entre les différents acteurs concernés pour définir de nouveaux modes et de nouveaux outils de coordination
 - des formations et conférences tant aux pratiques de soins qu'à l'utilisation de nouvelles technologies, en particulier pour la communication.
- diffuser des courriers, brochures, livres et plus généralement tout support d'informations pertinentes pour l'objectif de l'association « Réseau Prévention Main »
- contractualiser des relations privilégiées avec les différents acteurs de la santé, en particulier :
 - des contrats d'objectifs et des conventions avec l'Etat, par exemple
 - la promotion d'autres structures nécessaires au bon fonctionnement du réseau

Les initiateurs de ce projet étant situés dans l'Est Parisien, c'est cette zone géographique qui a été tout naturellement choisie pour accueillir cet ambitieux projet. Le Réseau cherche ainsi, avant tout, à rassembler les professionnels et les établissements situés dans les départements 93, 94 et 77 et limitrophes tel que l'Est de Paris. Néanmoins les adhérents peuvent être situés sur tout le territoire national. En effet le RPM aide actuellement un réseau similaire à se monter sur l'ouest parisien afin de pouvoir couvrir bientôt toute l'Ile-de-France (sous réserve de l'acceptation du projet par le FAQSV). Un projet de Fédération est actuellement à l'étude afin que d'autres réseaux puissent les rejoindre ou se créer sur le territoire national.

Aujourd'hui, tous les acteurs concernés sont invités à participer au Réseau (SAMU, pompiers, médecins urgentistes, généralistes, du sport, de la médecine physique et de réadaptation, anesthésistes, chirurgiens, masseurs kinésithérapeutes, médecins conseil de la sécurité sociale, médecins du travail, infirmiers, assistantes sociales, ergothérapeutes, centres de rééducation et de réadaptation, acteurs du PDITH...).

Réseau Prévention Main
Clinique la Francilienne
16 avenue de l'Hôtel de Ville
77340 Pontault-Combault
Tél. 01.64.43.43.90 / contact@reseaumain.fr / <http://www.reseaumain.fr/>

Fédération européenne des services d'urgences mains (FESUM)
S.O.S. Mains – Replantations : n° indigo **0.825.00.22.21**